
Lettres des officiers municipaux de Cancale informant le représentant en mission Lecarpentier de victoires militaires et de la réunion des armées de Rennes et de Mayence, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793)

Jean-Baptiste Le Carpentier

Citer ce document / Cite this document :

Le Carpentier Jean-Baptiste. Lettres des officiers municipaux de Cancale informant le représentant en mission Lecarpentier de victoires militaires et de la réunion des armées de Rennes et de Mayence, en annexe de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 72;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39131_t1_0072_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39131_t1_0072_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

verrez que l'armée de Rennes a vaincu au moment même où elle s'est mise en marche. »

Signé : SAINT-ANDRÉ.

Les officiers municipaux de la commune de Cancale, au représentant du peuple Lecarpentier (1).

Cancale, 1^{er} frimaire.

« *Victoire! Vive la République!* Citoyens, quelle joie d'avoir la meilleure nouvelle à vous apprendre! Le citoyen Legrand, colonel au 2^e bataillon de la Somme, faisant partie du camp de Château-Richeux, nous est envoyé dans le moment, et nous instruit que l'armée de Mayence a attaqué hier les brigands à Dol, et qu'elle a eu une action, on ne peut plus vive, à la sortie de Dol sur la route de Pontorson. Suivant le rapport des prisonniers que les détachements du camp de Château-Richeux y ont amenés, les brigands ont été taillés en pièces et ont perdu leur artillerie, et après cette action, il ne leur restait plus que 400 hommes de cavalerie. Depuis trois heures et demie que le fort du combat a cessé, nous avons continué d'entendre canonner, et c'est la brave armée de Mayence qui poursuit les débris des brigands dont nous allons voir les derniers mordre la poussière. Parmi les prisonniers qui sont à notre camp, il s'y trouve des prêtres des environs, et à chaque instant nos patrouilles ramassent des débris de l'armée ennemie. Des rapports particuliers que nous ne pouvons vous donner comme certains, nous ont appris que l'armée de Rennes s'était réunie à celle de Mayence (2).

Pour copie :

« *Signé* : JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ. »

Autre lettre, datée de Cancale, le 1^{er} frimaire, 5 heures du soir (3).

« Citoyen représentant, en arrivant dans la rade de Cancale, j'ai entendu des divers bâtiments qui y sont mouillés des cris de joie. Nous avons abordé, là nous avons appris que les brigands étaient dans une déroute totale. Arrivés à la municipalité, on nous a confirmé ce que nous avons entendu des bâtiments de la rade. C'est l'armée de Mayence qui a eu l'honneur d'exterminer l'armée de Jésus.

« Demain, de très grand matin, je serai à même, je l'espère, de vous faire passer des détails qui vous feront grand plaisir. Je n'ai pas besoin de vous assurer que je ne négligerai rien pour savoir des vérités, et vous les faire

parvenir avec toute la diligence d'un patriote. Bonne santé, bonheur, prospérité.

« LEVALLOIS. »

Certifié conforme :

« LECARPENTIER. »

Pour copie :

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ. »

L'accusateur militaire près l'armée du Rhin, écrit de Strasbourg, le 29 brumaire (1), que l'argent et les assignats sont au pair dans cette ville.

« Grâce aux grandes mesures prises par les représentants du peuple, la ci-devant Alsace nous est rendue, les muscadins sont déjoués, l'égoïste ouvre son tonneau rempli de monnaie de cuivre et l'apporte sur son comptoir. L'accapareur est livré au glaive de la loi. Chaque jour les partisans de l'ennemi paient de leur vie leurs trames audacieuses pour livrer la patrie.

« Deux criminels ont été conduits, lors du combat du 28, entre la première et la seconde ligne de l'armée, pour y être fusillés. Les bataillons, en les voyant passer, criaient : *Vive la République! Périssent les traîtres!*

« J'ai rencontré un chasseur qui, le bras percé d'une balle, s'en allait gaîment à l'hôpital, racontant ce qui se passait de satisfaisant à l'affaire. Lorsqu'il fut pansé, il dit : « Je ne souffre plus, et je veux aller combattre. » On s'y est opposé; ses pleurs ont coulé.

Plus loin j'ai rencontré dans une charrette un autre brave militaire qui criait : « J'ai la jambe cassée! *Vive la République!* » Cela va bien là-bas; jamais feu ne fut plus terrible que celui de ce jour-là, et aussi jamais moins de fuyards. Les juges militaires et moi n'avons rencontré qu'un seul fusilier qui paraissait se reposer. Que va faire l'ennemi? Il n'a plus de marchands de redoutes, les traîtres ou leurs agents ont péri ou périront. Nous avons porté la terreur chez les *saute-qui-peut*; nous avons établi une exacte discipline.

Barère. Je dirai un mot relativement à l'événement qui a excité votre indignation, et qui a donné occasion aux sections des Tuileries et des Champs-Élysées de prouver leur ardent amour pour la patrie (2). C'est que le comité de Salut public a pris sur cet objet, décadi dernier, des mesures militaires, et qu'il part dans ce moment un courrier chargé de nouvelles dépêches. Nous vous rendrons compte de ces mesures dans deux ou trois jours.

(1) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 83, la pièce justificative L.

(2) Applaudissements, d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 432, p. 74), le *Mercure universel* [5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 79, col. 1] et l'*Auditeur national* [n° 429 du 5 frimaire an II (lundi 25 novembre 1793), p. 7].

(3) Voy. ci-après, annexe n° 2, p. 83, la pièce justificative M.

(1) Cette lettre de l'accusateur du tribunal militaire près l'armée du Rhin ne fut lue qu'à la séance du lendemain. (Voy. ci-après séance du 5 frimaire an II, p. 94.)

(2) Voy. ci-dessus, même séance, p. 49, les pétitions des sections des Tuileries et des Champs-Élysées.